

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER CENTRE

**Mardi 19 mai 2015
Maison des Jeunes et de la Culture
M.J.C.**

Compte rendu validé par le Conseil de quartier

Conseil de quartier CENTRE

Présents : M. André BIASI, M. Dominique BEREZIAT, M. Germain BUFFETEAU, M. Bernard CHANTEBOUT, M. Jean-Claude CHAPUT, Mme Annie DAMY, M. Bernard FERRAND, M. Alain GHIGO, M. Pierre GOUDENEGE, M. Serge GREGORY, M. Didier LACAZE, M. Pierre-Emmanuel LANGRY, Mme Léa MARIE-LOUISE, Mme Marie-Agnès MARION, Mme Marie-France PAGNARD, M. Michel PAGNARD, M. Mathieu PASQUIO, Mme Maryse PIEGUT, Mme Geneviève RAMEAU, Mme Kirsten REDDEHASE, M. et Mme RASTELLO, Mme ROUGET, Mme Gabrielle ROSSETTO, M. Robert SIMONIN, Mme Sophie TICHIT.

Excusées : Mme Françoise OPPENEAU, Mme France TARNAWSKI

Elus :

- Mme Marion VEDRINE, conseillère municipale déléguée à l'enfance et à la jeunesse. Adjointe chargée de quartier pour le Centre.
- M. Lionel TETU, conseiller municipal délégué au espaces verts et à la propreté urbaine
- M. Jean-Pierre MADIKA, adjoint au maire sécurité, police municipale et occupation du domaine public
- M. Jean-Yves SIRE, conseiller municipal délégué aux sports.
- M. Leonardo SFERRAZZA, adjoint au maire à l'espace public, voirie et cimetièr.

Services municipaux :

- M. Marc CARPENTIER : responsable du Service Démocratie Locale et Vie des Quartiers

Président de séance : Mme TERSOU

Secrétaire de séance : Service démocratie locale et vie des quartiers

- Validation du compte-rendu
- Compte-rendu de commission investissement
- Mme Pagnard (joindre le compte-rendu)
- Présentation investissement Commune/Centre

Mme VEDRINE fait une présentation générale investissement par chapitre

Questions préliminaires :

Mme TERSOU précise que le trottoir en bas de la MJC mérite d'être refait (racines des arbres).

M. SFERRAZZA répond que la reprise de ce trottoir est prévue mais après les travaux de la MJC

- **Points sur Le Ferry**

Compte rendu validé par le Conseil de quartier

Conseil de quartier CENTRE

M. LANGRY demande à quoi correspondent l'enveloppe de 100.000 € voté au budget relatifs au Ferryne

Mme VEDRINE et M. SFERRAZZA expliquent que ces 100.000 € doivent couvrir une partie des travaux de mise en conformité suite aux décisions de la commission communale de sécurité incendie

M. MADIKA complète en rappelant que la commission communale de sécurité englobe l'ensemble des bâtiments dits « de l'ancienne école Jules Ferry ».

M. LANGRY demande pourquoi il a été pris la décision de ne maintenir que les activités du conservatoire et de l'accueil jeunes.

M. MADIKA explique la décision du maire de maintenir ouvert le conservatoire, l'Accueil Jeunes et l'atelier d'artiste.

M. LANGRY : le Ferry reste ouvert, décision du maire : Conservatoire, accueil jeunes.

M. MADIKA : l'Accueil Jeunes est aux normes, pas la partie Ferry.

Cette enveloppe de 100.000€ sont destinés à des travaux de sécurisation et mise en conformité du lieu pour n usage professionnel. Ils ne correspondent pas à des travaux de mise en conformité pour l'accueil du public.

- **Rue du Moulin à Vent (quartier Galliéni)**

M. GOUDENEGE : Qu'en est-il de la réfection de la rue du Moulin à Vent ?

Se pose aussi la Question du pont Paul Doumer et de ses dimensions (rue Marcelin Berthelot et Galliéni). Sa taille (étroitesse) ne permet qu'une circulation difficile et rend la zone accidentogène...

M. SFERRAZZA : explique ne pas avoir retrouvé trace, dans le budget primitif de l'ancienne municipalité, de projet pour le pont Paul Doumer.

M. GOUDENEGE : pensez-vous revoir ce point ?

M. SFERRAZZA : il est important de monter un projet structuré et porté avec le conseil de quartier pour une intervention sur ce pont. On est pleinement dans une activité pour le conseil de quartier. Il peut faire l'objet d'une commission spécifique.

M. SIMONIN : rue du Moulin à Vent (virage). Les trous n'ont pas finis d'être bouchés.

M. PASQUIO : pour le quartier Centre, quelle est la programmation du plan pluriannuel de l'espace public sur le centre ville. Déploiement du réseau « auto partage » et du « dispositif « pay by phone » »

M. SFERRAZZA : ce chantier est lancé, très largement lancé pour le dispositif « pay by phone ». Pour l'auto partage, le projet est porté conjointement par la ville et par la CAPS.

Il ne s'agira pas du même prestataire que le dispositif « Autolib' ». A noter que déjà une Plateforme de covoiturage va se mettre en place sur le quartier du Plateau.

Compte rendu validé par le Conseil de quartier

Conseil de quartier CENTRE

- **Commission inter quartier investissement**

Voir support power point joint

M. SFERRAZZA après les présentations de Mmes TICHIT et PAGNARD cite l'exemple du Conseil de Quartier du Pileu, où il souhaite s'orienter vers une partie des 50.000 € consacré au(x) projet(s) inter quartier et une partie à un projet sur le quartier du Pileu.

M. PASQUIO pour illustrer la thématique de « mise en valeur du patrimoine » évoque l'exemple de la plaque consacré à Pierre Mendès-France

Un rappel du fonctionnement de la commission inter quartier « investissement » est fait par Messieurs CARPENTIER et SFERRAZZA

Dans les échanges qui suivent se dégage la thématique de « *valorisation du patrimoine* ».

Mme TICHIT, rappelle que la municipalité reste souveraine pour la décision finale.

- **Le Potager Intergénérationnel**

M. LANGRY interroge les élus présents sur l'avenir du potager intergénérationnel, situé rue Victor Hugo et « géré » par le Conseil Consultatif de la Jeunesse (C.C.J.).

Mme VEDRINE lui répond que le terrain est en vente mais il y a la volonté forte de poursuivre le projet de potager intergénérationnel et donc de le déplacer le potager sur un autre terrain, mais toujours en centre-ville.

M. SFERRAZZA complète en affirmant que le but est de faire un projet encore plus attractif autour de cette thématique de « potager intergénérationnel ».

Mme TERSOU témoigne de son sentiment d'être toute seule à se rendre sur ce potager.

Mme VEDRINE explique l'envie de redynamiser le projet potager par l'Accueil Jeunes. Ceci en partenariat avec une association et la participation et le soutien du SIOM.

M. LANGRY redemande comment le redynamiser ? Va-t-on s'appuyer sur les Centre de loisirs ?

Mme VEDRINE réaffirme que le potager doit devenir un outil d'animation pour tous. Cette animation pourra en partie être assurée par une association d'insertion.

- **Présentation de la Police Municipale**

M. MADIKA introduit sa présentation par les excuses d'absence de M. Sébastien PERNOT, nouveau responsable de la Police Municipale sur Palaiseau.

En 14 mois de mandat, M. MADIKA explique qu'il s'est passé beaucoup de choses dans le secteur de la sécurité.

Compte rendu validé par le Conseil de quartier

Conseil de quartier CENTRE

De nouvelles consignes et un audit interne ont été pilotés M. MADIKA.

Suite à l'audit il est décidé une restructuration de la Police Municipale de Palaiseau avec comme objectif de la doter d'un effectif de 16 policiers entre 2016 et 2017.

A noter également la décision du maire de mettre à la tête de cette police un personnel de catégorie B.

Ce projet de restructuration a entraîné 5 départs d'agents dans le courant du premier trimestre de cette année.

En mars, la ville de Palaiseau ne comptait que 3 policiers municipaux. A l'heure actuelle : un responsable et un adjoint ont déjà été recrutés. L'objectif affiché est de 11 personnes en fin d'année.

Quelques mesures déjà mises en œuvre :

- Inscription de la ville de Palaiseau dans une démarche de « prévention par participation citoyenne ». la convention régissant ce dispositif a été signée par la ville, la Préfecture, la Police Nationale et la Police Municipale. On compte sur Palaiseau 16 citoyens volontaires. Ceux-ci seront accompagnés dans leur adhésion par différents temps de réunion, d'information ou de formation. Prochain rendez-vous, le 11 juin en mairie.
- Lors du dernier Conseil Municipal, il a été voté la mise en place d'un CLSPD (Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) sur le territoire. Ce dispositif multipartenaires associe la ville, le procureur de la république, le préfet, l'administration, et les acteurs associatifs.
- Un diagnostic local de sécurité pour mise au point de la situation de délinquance sur le terrain a été lancé.
- Un cabinet indépendant a été mandaté pour réaliser sur la ville une enquête de victimisation, et pour la mise en place d'actions de concertation sur les attentes des palaisiens en matière de sécurité.

M. MADIKA rappelle et souligne l'importance de la prévention. Elle peut se décliner selon différentes actions

- Actions ciblées en direction de la jeunesse
- Etude de vidéo protection. Pose de caméras sur les points névralgiques (entrées de ville, proximité des gares...etc).
- Avoir une attention sur les trafics de stupéfiants repérés (dont le secteur du centre aquatique La Vague et les environs du lycée Camille Claudel)

M. MADIKA souligne les très bonnes relations avec le nouveau commissaire Vallence ; celui-ci se prononce « pour » une coopération rapprochée entre la Police Nationale et la Police Municipale.

Actuellement, la Police nationale est très mobilisée par le dispositif « Vigipirate niveau alerte attentats ».

La Police Municipale s'est quant à elle dotée de VTT pour meilleure circulation dans la ville.

Compte rendu validé par le Conseil de quartier

Conseil de quartier CENTRE

Les agents qui compose la nouvelle équipe sont tous d'anciens gendarmes avec une pratique sportive active. M. MADIKA réaffirme l'importance de la présence des agents sur le terrain.

M. GREGORY interpelle M. MADIKA de son sentiment que cette transformation de la ville risque au contraire de créer la peur chez les citoyens : « attention vous faites peur aux gens ! » au lieu de les rassurer.

M. MADIKA lui répond que son rôle est avant tout d'assurer la tranquillité des palaisiens. Il en profite pour redonner quelques informations :

- Les référents de la prévention citoyenne sont là pour « renseigner » d'une situation anormale.
- Nouveaux horaires de la Police Municipale sont 8h à 20h.
- L'importance de l'action et de la présence de proximité.
- La « norme » d'effectif de policiers municipaux est de 1 policier pou 1000 habitants.

Mme RAMEAU, habitante rue Pasteur, signale de nombreuses nuisances sonores dans le centre ville et particulièrement dans le secteur dit de « l'ilôt 10 ». Et elle rappelle des faits dont le récent de l'incendie de la pizzeria rue Pasteur.

M. MADIKA annonce que Monsieur le Maire a signé un arrêté d'interdiction de consommation d'alcool dans les zones suivantes du centre ville :

- Zone de l'ilôt 10 (entre la rue Pasteur et la rue d'Auvergne)
- Le square des Champs Fretauts
- La rue de la gare
- La place de la Victoire

A ces problèmes de consommation alcoolique d'ajoute des problèmes de stupéfiants (trafic et consommation).

Suite à des réactions diverses de l'assistance, M. SFERRAZZA invite à venir dans les résidences Gallieni, Fourcherolles, Clos du Pileu pour voir la souffrance des gens.

M. GREGORY lui répond qu'une grande partie de ces personnes en grande difficulté sociale dont vous parlez sont aidées et accompagnées par le Secours populaire, qu'il préside.

- **Retour sur la Commission Ferry**

M. LANGRY : la commission Ferry du Conseil de Quartier du Centre souhaite organiser une réunion pour échanger sur les crispations liées au Ferry

Dans la commission Ferry on trouve autant des voisins directs du Ferry que des usagers du lieu.

Rappel de la mission et du projet du Ferry :

- Aide à la création artistique
- Lien social

Compte rendu validé par le Conseil de quartier

Conseil de quartier CENTRE

- Lieu de création pour tout type d'activités.
- Mission d'animer le quartier
- Mise à disposition du lieu
- Partenariat
- Activités multiples pour différents types de population
Ex : puces de l'Eléphant, fête de l'Eléphant, mercredi c'est Ferry, dimanche Ferryen, expositions...

Le Ferry a été un lieu d'accueil des TAP (temps d'Activité Périscolaire) avec les artistes en résidence. Il a aussi organisé des temps de rendus de travail des artistes et des temps lors de fins de résidence (Agathon, Zones d'arts, Pest, Nosbé...spectacles de tout style). Il y a également les concerts organisés en lien avec l'OMP (association Opération Maxi Puissance).

M. LANGRY a conscience que l'organisation de manifestations type concerts a pour conséquence de générer des nuisances sonores.

La Commission ferry du Conseil de Quartier souhaite l'organisation de rencontres avec les voisins, les acteurs du projet, et Damien de Feraudy, responsable du lieu.

M. LANGRY souhaite bien faire la part des nuisances sonores émanant de projets porté par le Ferry et l'ensemble des autres nuisances sonores liées aux autres utilisateurs à savoir :

- les événements de l'Accueil Jeunes
- à un moment les répétitions de la Batucada –solution réglée depuis par. le service D.L.V.Q. par la mise à disposition d'un autre local sur la ville
- les nuisances dues au chantier d'insertion (tronçonneuse).

Nota : un voisin du Ferry souhaite des panneaux d'affichage permettant d'annoncer en amont les événements. M. LANGRY répond qu'une Information mail est adressée en amont par le Ferry. Démarche non réalisée par l'Accueil Jeunes.

La conclusion de la commission Ferry du Conseil de Quartier est réunir tous les acteurs de l'espace Ferry à savoir :

- accueil jeunes
- usagers Ferry
- commission Ferry conseil de quartier
- voisins
- municipalité

L'objectif étant de créer une charte (règlement intérieur) et de définir unanimement les règles de fonctionnement du lieu.

- Nombre de manifestations
 - Fermeture des grilles
 - Responsabilités
-

Compte rendu validé par le Conseil de quartier

Conseil de quartier CENTRE

- Eviter les « squats » ou les présences post événements
- La définition ou planification des Travaux à minima pour que le public puisse réintégrer le Ferry

M. LANGRY souhaite connaître la position de la municipalité sur ces questions?

Mme VEDRINE rappelle qu'une enveloppe conséquente de 100.000 € a été votée sur le budget 2015

M. MADIKA annonce que les travaux de mise aux normes globales sont chiffrés à 1.000.000 €

M. LANGRY propose la reconversion du Ferry en salle d'exposition.

- **Ilôt Ferrié / Paveurs de Montrouge**

L'avenir de la zone dite « Ilôt Ferrié / Paveurs de Montrouge » fera l'objet d'une concertation dans le cadre de la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Pas de projet arrêté actuellement.

M. ROSETTO rappelle que l'Etablissement Public Foncier est en contrat au 31 décembre 2015. Il souhaite connaître la position de la mairie ? Souhaite t-elle acheter le lot ?

- **Centre des impôts** :

Comme pour l'Ilôt Ferrié / Paveurs de Montrouge, L'avenir de la zone dite « centre des impôts » fera l'objet d'une concertation dans le cadre de la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Pas de projet arrêté actuellement.

M. SFERRAZZA invite à être prudent, mais M. le Maire s'est effectivement rapproché de la CAPS pour parler du devenir du Centre des impôts

M. PAGNARD rebondit en demandant si la ville souhaite racheter le centre des impôts ? Et où en est la question du désamiantage ?

M. PASQUIO, interroge car comme le terrain est en vente, la mairie va-t-elle faire valoir son droit de préemption ?

Pour conclure sur ces deux sujets, M. SFERRAZZA à transmettre au Conseil de Quartier toute nouvelles informations.

- **Point piscine**

M. SIRE annonce que la piscine sera fermée sur 2015, même s'il y a eu une réflexion pour une ouverture estivale sur juillet/août.

Plusieurs pistes de réflexion sont en cours :

Compte rendu validé par le Conseil de quartier

Conseil de quartier CENTRE

La question de la rénovation peut se réfléchir la fusion prochaine des EPCI CAPS et EUROP'ESSONNE. La prise en charge de cette rénovation peut elle être envisagée par la future agglomération ?

Quelles rénovations sont réfléchies:

- Piscine d'été ?
- Piscine ouverte toute l'année ?
- piscine couverte avec ouverture rétractable ?
- piscine nordique ?

M. SIRE Si la nouvelle agglomération ne souhaite pas porter le projet, on pourra entamer une réflexion pour en confier la gestion à un opérateur privé.

A court terme, question de la fermeture de la piscine en 2015 voire en 2016.

Si du contact avec la ville de Villebon sur Yvette, se construit un partenariat, il ne porterait que sur une ouverture estivale.

M. SIRE estime nécessaire de rappeler des données. L'ouverture de la piscine en génère que peu de recettes d'entrées, et à contrario les frais de fonctionnement s'élèvent 150.000 € pour les 2 mois d'ouverture. De plus, l'état général de la piscine se dégrade chaque année.

Cependant, la mairie est consciente qu'il y a une demande réelle mais qui reste dépendante du climat. La ville devrait connaître la décision de Villebon en matière de partenariat avant la fin de l'année.

M. GREGORY intervient rappelant que la piscine est et reste un lieu de vie important. D'un point de vue pratique, Seule la ligne 1(rue du 8 mai 1945) effectue la navette de la vallée vers le plateau. Les palaisiens qui habitent la vallée ont du mal à aller à « la Vague ».

M. SIRE souhaite réaffirmer que la ville a conscience que cette piscine devient rare à trouver (bassin de 50 mètres en extérieur). Il y a un besoin de piscine. Cependant, il y a une réelle différence de coûts pour la ville entre la Vague et la piscine de Palaiseau.

- **Parking Ilôt 10 :**

Une habitant alerte que ce parking n'est plus utilisé car il est constamment squatté. Outre son besoin réel d'être rénové, les gens n'y vont pas car y règne une sentiment de dangerosité.

- **Le square des Champs Fretauts.**

M. BEREZIAT constate beaucoup de circulation de scooters voire de voitures à l'intérieur même du square. Aussi, il demande que les panneaux interdiction de circuler soient réinstallés. Il précise que la barrière n'est plus fermée. M. SFERRAZZA lui répond que la barrière doit être fermée et à cet effet que la municipalité vient de remettre un cadenas pour qu'elle soit fermée.

Il n'empêche un réel problème de gardiennage sur la résidence voire son square..

Compte rendu validé par le Conseil de quartier

Conseil de quartier CENTRE

- **Zone « Gare de Palaiseau Villebon »**

M. RASTELLO interpelle la municipalité sur la Zone accentogène qui se crée dans le secteur de la gare de Palaiseau-Villebon. Zone accentogène que l'on peut endiguer en empêchant les voitures de se garer sur le trottoir rue Antoine Badault.

- **Feu tricolore Rue Edouard Branly**

M. PAGNARD interpelle la municipalité sur le feu tricolore clignotant de la rue Edouard Branly. Celui-ci mériterait :

- une bien meilleure synchronisation
- une meilleure signalisation

M. SFERRAZZA va profiter du projet autour de la rue Branly pour réfléchir à mieux à la signalisation de ce feu.

- **Questions diverses**

- Mme ROUGET alerte sur la dangerosité de l'intersection entre les rues Lazare Hoche et Amable Tastu
- Mme PAGNARD appuie qu'il est important d'installer une signalisation de la rue Veuve Laprée et rue du Docteur Roux indiquant que la rue est en sens unique pour les vélos qui sortent du SPTC
- M. RASTELLO et une participante signalent les problèmes d'odeurs liés à la proximité entre « déchetterie » et le Centre de Loisirs Bara.

M. SFERRAZZA explique que le container électrique rouge a été endommagé dans la manœuvre de son installation. (Fermeture cassée). Des bacs jaunes ont été ajoutés. Cependant avec la nouvelle préfiguration bennes et la fermeture du site, le centre de Loisirs ne sera plus impacté par les odeurs. Le chantier est porté et suivi par la Ville et le SIOM

- Mme DAMY souhaite porter l'attention sur le stationnement rue Michelet et rue de l'Abbé Lambert. Certaines personnes ont des bornes de non stationnement, d'autres pas.

M. SFERRAZZA explique que la configuration actuelle est bonne voire la meilleure.

Mme DAMY la regrette car des véhicules stationnement à 20 cms de sa maison.

Prochain ordre du jour :

- Présentation du dispositif d'Auto-partage
- Point sur le Parking îlot 10 – sécurité et entretien

Compte rendu validé par le Conseil de quartier

Conseil de quartier CENTRE

- Point sur l'évolution des réflexions sur la zone « Ilôt Ferrié / Paveurs de Montrouge »
- Présentation projet de rénovation de la MJC
- Présentation tranche 2 quartier de la Mesure – espaces verts et voiries (rue des Alliés et M. Berteaux)

<p style="text-align: center;">Prochain Conseil de Quartier</p>
--

<p style="text-align: center;">le mardi 22 septembre au Foyer Raymond Drouillette haut</p>

les autres rendez vous :

samedi 5 septembre Village des Associations avec stand consacré aux Conseils de Quartier

samedi 10 octobre. Forum Annuel des Conseils de Quartier

<p style="text-align: center;">Compte rendu validé par le Conseil de quartier</p>
--